

chassez de cette Provence, que vous prenez
plaisir à calomnier, j'espère bien, par
exemple, que vous ne reviendrez pas de sitôt
Juridiquement parlant, il n'existe aucune
obligation qui vous contraigne à m'écrire, me
dites-vous. Oh! je sais comprendre à demi-
mots; sous-entendu: cependant, Mademoiselle,
si cette correspondance devoit vous embarrasser,
il ne falloit pas l'accepter, et vous avez
raison; mais il y a embarras et embarras,
comme il y a fagot et fagot. J'étais
embarrassée, non parce que je devois vous
écrire, mais parce que je ne savais que vous
raconter; je ne trouvais aucun sujet de
conversation; il ne faut donc pas vous en prendre
à ma volonté, mais bien à la pauvreté de
mon imagination.

Après m'avoir tant parlé de cette fameuse
phrase de Byron, vous auriez donc encore
quelque chose à m'en dire? il faut avouer que
vous l'avez follement analysé dans tous ses
détails! Mais voyez comme la nature humaine
est faite de contradictions! Je vous en voulais